INTITULE DE l'ACTION : Certificat de compétence spécifique « Savoir agir en relation individuelle et collective (S.A.R.I.C.) » - CREPS de Montpellier

Attention : avoir suivi une formation significative sur les « fondamentaux de la communication », comme le CCS SARIC, sera un prérequis pour candidater à l'Executive Master Accompagnateur des acteurs du sport de haut niveau (E.M.A.)

DATES & HORAIRES DU/DES MODULE(S)

⇨ Retour des dossiers de candidature : avant le 21 Février 2020

⇨ Sélection des candidats : 13 Mars 2020

⇨ Dates des modules :

Session 1 : 21 au 23 Avril 2020 (CREPS de Montpellier)

Session 2 : 26 au 28 Mai 2020 (CREPS de Montpellier)

Session 3 : 23 au 25 Juin 2020 (Session délocalisée – A confirmer)

Session 4 : 15 au 17 Septembre 2020 (CREPS de Montpellier)

Session 5 : 20 au 22 Octobre 2020 (CREPS de Montpellier)

Certification : dates et lieu à définir

Horaires :

- Jour 1 : 9h30 – 19h00
- Jour 2 : 9h00 – 19h00
- Jour 3 : 9h00 – 16h30

NOM DE LA DIMENSION : DIMENSION HUMAINE

NOM DU CHEF DE PROJET : Emmanuelle COUBAT

Objectifs pédagogiques :

Le **CCS *« Savoir agir en relation individuelle et collective »*** a pour objectif le développement des compétences des acteurs du sport de haut-niveau dans le **domaine des relations interpersonnelles**.

Le développement des compétences s'engagera autour de 3 axes :

- Développer le fondamentaux de la communication,
- Renforcer la connaissance de soi,
- Développer une posture de facilitateur dans son activité professionnelle.

Le parti-pris de la formation est de positionner le savoir être relationnel comme déterminant dans l'atteinte des objectifs de performance.

Programme :

La formation vise à accompagner le professionnel dans une prise de conscience des savoir-être, attitudes, comportements mobilisés dans l'interaction pour lui permettre de **développer « SA vision » et sa pratique du savoir agir en relation individuelle et collective**.

Les outils, techniques et situations vécues dans la formation seront au service d'une mise en œuvre singulière de chacun dans son contexte professionnel.

Programme prévisionnel

Le programme est prévisionnel et fixe un cadre général. La pédagogie proposée s'appuie sur les expériences professionnelles des stagiaires et utilise l'émergence des situations. Aussi, les différents contenus peuvent être alors modulés en s'adaptant au rythme et aux attentes des stagiaires.

Session 1

- Développement des compétences dans la communication et la relation humaine dans votre contexte professionnel
- Acquisition des fondamentaux sur l'écoute verbale et non verbale

Session 2

- Développement des compétences dans la communication et la relation humaine dans votre contexte professionnel (suite)
- Renforcement de la connaissance de soi (suite)
- Les premières étapes de l'accompagnement

Session 3

- Développement des compétences dans la communication et la relation humaine dans votre contexte professionnel (suite)
- Renforcement de la connaissance de soi (suite)
- Renforcement des fondamentaux sur l'écoute et la posture non verbale (expérience avec le cheval à confirmer)

Session 4

- Développement des compétences dans la communication et la relation humaine dans votre contexte professionnel (suite)
- Renforcement de la connaissance de soi et des relations interpersonnelles à travers les approches typologiques

Session 5

- Développement des fondamentaux de la communication (suite)
- Renforcement de la connaissance de soi (suite)
- Fondamentaux pour accompagner une équipe.

Profils formateurs :

- Jean-Paul MARTINET – Accompagnateur coach labellisé A.P.P.I. - Formateur
- Christophe ROUFFET – Responsable de l'Unité de la formation des managers à l'INSEP - Accompagnateur coach labellisé A.P.P.I.

Description* :

- Durée de la formation : 15 jours (+ 2 jours de certification)

Il importe de suivre les **15 jours de formation**, organisés sous la forme de **5 sessions de 3 jours**, complétés par des temps de pratique et de travaux personnels en dehors des sessions.

- Lieu : CREPS Montpellier (la 3ème ou 4ème session est susceptible d'être délocalisée)
- Effectif : une dizaine de participants maximum

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Les éléments constitutifs du dossier de candidatures et un questionnaire pré-module permet d'identifier les motivations, attentes et besoins des participants en amont de la formation.
- La formation alterne éclairages théoriques, témoignages, partages d'expériences, études de cas et mises en pratique. Des experts de profils et champs professionnels variés pourront intervenir

durant la formation pour apporter des éclairages sur des thématiques en lien avec les objectifs poursuivis.

La participation aux modules sera complétée par du travail intersession permettant notamment l'utilisation et le réinvestissement des apports de la formation dans le cadre d'un projet professionnel.

- Des supports de formation sont mis en ligne sur une plateforme réservée aux stagiaires.
- Un bilan de la formation est effectué au cours de la dernière ½ journée de formation ; il est complété par l'envoi d'un questionnaire de satisfaction.

Modalités de validation

Pour prétendre à la certification, le cadre en formation doit notamment :

- participer à l'ensemble des modules,
- produire un document démontrant l'intégration dans sa pratique professionnelle des savoir-être et savoir-faire développés au cours de la formation,
- se soumettre à un entretien terminal de certification.

Public visé :

Le CCS *« Savoir agir en relation individuelle et collective »* s'adresse à des professionnels issus des secteurs public ou privé :

- assurant des fonctions d'**encadrement dans le sport de haut niveau** (entraîneur, directeur d'équipe, manager, coordonnateur de pôle, responsable de formation, chef de projet),
- ayant une **réelle activité professionnelle menée auprès des acteurs du sport de haut-niveau** pendant le déroulement du cursus.

Modalités de recrutement

L'entrée dans le dispositif s'effectue à la suite d'une **sélection sur dossier** basée sur l'analyse du profil du candidat et de son projet professionnel.

Pour s'inscrire, transmettre à Cécile MORLET (cecile.morlet@insep.fr - 01 41 74 43 38), **avant le 21 Février 2020**,

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation,
- la fiche d'inscription remplie, et signée par votre supérieur hiérarchique (ou votre employeur) ET votre DTN pour les cadres techniques.

Aspects financiers

Frais d'inscription :

- 250 €

Frais pédagogiques* :

- Pris en charge dans le cadre de l'ONM pour les agents du Ministère des Sports,
- 3150 € pour les autres cadres

* Les frais pédagogiques n'incluent pas les frais de déplacement/restauration/hébergement

Contact :

Cécile MORLET

cecile.morlet@insep.fr - 01 41 74 43 38